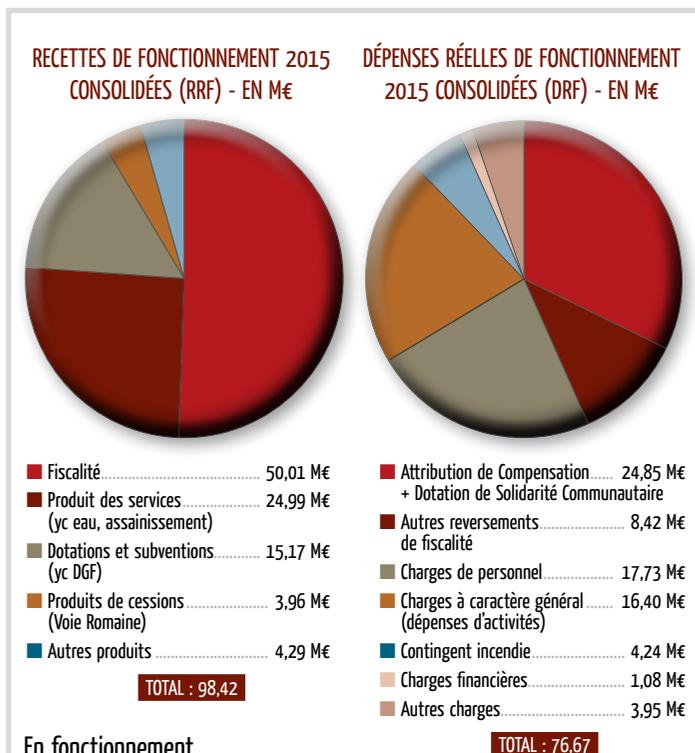


LES COMPTES 2015 DE BOURGES PLUS

Le Compte Administratif de l'exercice 2015 a été approuvé lors du Conseil Communautaire du 27 juin dernier. Ce document financier retrace l'exécution budgétaire de la Collectivité.

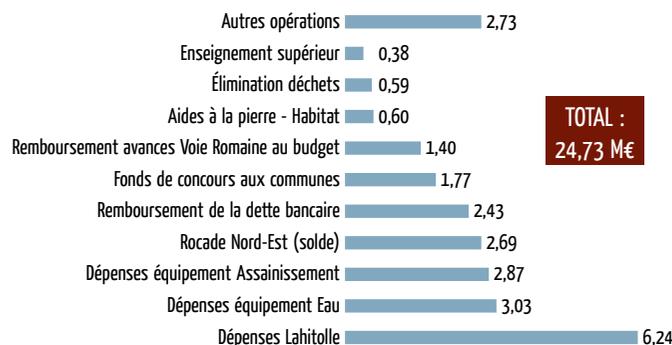
Le résultat disponible fin 2015, consolidé avec l'ensemble des budgets annexes de la collectivité, s'élève à 12,78 millions d'euros (M€), hors restes à réaliser, correspondant à 5 M€ dégagés sur l'exercice et 7,78 M€ de résultat antérieur reporté. Cet excédent a été obtenu à taux de fiscalité constants (taxe d'habitation, foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises et taxe d'enlèvement des ordures ménagères), dans un contexte budgétaire plus contraint caractérisé par la baisse des dotations de l'État (diminution de 0,9 M€ par rapport à 2014). Les réalisations consolidées de l'exercice 2015 peuvent être synthétisées comme suit.



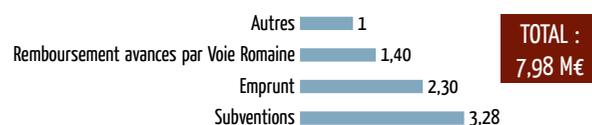
En fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement de Bourges Plus sont constituées à près de 51% des produits de la fiscalité locale. Toutefois, environ 44% des dépenses réelles de fonctionnement correspondent à des reversements de fiscalité, principalement à destination des communes membres sous la forme d'attribution de compensation et de dotation de solidarité communautaire, et au titre de prélèvements opérés par l'État dans le cadre de la péréquation nationale.

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2015 CONSOLIDÉES (EN M€)



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 2015 CONSOLIDÉES (EN M€)



En investissement

Les dépenses d'investissement correspondent pour un quart à l'aménagement de la ZAC de Lahitolle ; un 2^e quart est constitué des réalisations en matière d'eau et d'assainissement. Il faut également noter les fonds de concours versés aux communes membres de l'Agglomération, notamment l'aide apportée à la Ville de Bourges dans le cadre de la rénovation du Palais des Sports (1,4 M€).

LES RATIOS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL (NON CONSOLIDÉ) SE COMPARENT À CEUX DE 2014 ET À LA MOYENNE NATIONALE COMME SUIT :

	RATIO BOURGES PLUS CA 2014 POP INSEE 99 954 HAB	RATIO BOURGES PLUS CA 2015 POP INSEE 100 234 HAB	MOYENNE NATIONALE ***
DRF / Pop* - €/hab	541,54	540,95	573
Produits impôts directs / Pop* - €/hab	327,62	335,31	333
RRF / Pop* - €/hab	621,02	631,19	663
Dep équipt brut / Pop** - €/hab	30,58	29,48	118
Encours de dette / Pop - €/hab	36,20	43,19	397
DGF / Pop - €/hab	138,87	129,38	148
Dep de personnel / DRF	12,46%	19,94%	19,70%
Dep fonct et rbt dette capital / RRF	87,48%	86,00%	90,90%
Dépenses équipt brut / RRF**	4,92%	4,67%	17,70%
Encours de dette / RRF	5,83%	6,84 %	60,00%

* Calculé à partir du montant net du FNGIR et du FPIC (reversements au titre de la péréquation) et en prenant en compte les dépenses et les recettes liées à la mutualisation ** Hors subventions d'équipement versées *** Valeurs comptes de gestion 2013 - Source DGCL - Catégorie Communautés d'agglomération

Bourges Plus, comparativement à la moyenne nationale, se distingue tout particulièrement par :

- > le faible niveau de son endettement à mettre en regard de la modération de son niveau d'équipement,
- > la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, lesquelles diminuent entre 2014 et 2015, dans un contexte de mutualisation des services avec la Ville de Bourges qui explique la progression du ratio des dépenses de personnel,
- > un niveau de DGF perçue inférieur à la moyenne nationale traduisant un degré d'intégration fiscale également en dessous de la moyenne et donc, un périmètre de compétences exercées à optimiser,
- > une évolution sensible des produits des impôts directs, sans modification des taux de fiscalité, due toutefois ponctuellement à un niveau exceptionnel de rôles supplémentaires perçus en 2015.